

# DFDS navigue à vue

**Transmanche.** La compagnie maritime DFDS Seaways, qui assure la liaison Dieppe-Newhaven, traverse tant bien que mal la crise sanitaire. Les impacts sur le tourisme et le transport de fret posent question.

La compagnie maritime DFDS Seaways assurant la liaison Transmanche entre Dieppe et le port anglais de Newhaven doit s'adapter en fonction de l'évolution de la Covid-19. **Jean-Claude Charlo**, directeur général du pôle France de l'entreprise, a rappelé les mesures prises pour assurer la sécurité des usagers et des salariés : « Nous avons mis en place des protocoles stricts qui garantissent la sécurité sanitaire optimum. Il n'existe pas de promiscuité entre les usagers, car nous avons réduit la jauge passager des ferries comme cela pourrait être le cas avec les voyages en train. Depuis le début de la crise, nos salariés procèdent à la désinfection des parties communes du bateau à chaque escale. C'est devenu un réflexe de la part de nos collaborateurs. Ce protocole pourrait être maintenu en mode allégé quand la crise épidémique sera vraiment terminée. »

## Une réorganisation du groupe

Les deux bateaux *Côte d'Albâtre* et *Seven Sisters* effectuant la triple rotation quotidienne entre la France et l'Angleterre, peuvent accueillir à ce jour 300 personnes au plus, au lieu des 600 en capacité maximum. « Dans le secteur tourisme, la reprise des activités est en dessous de nos prévisions. À ce jour, nous connaissons une fréquentation de 35 % du chiffre du même mois en 2019. Nous espérons atteindre les 50 % d'ici le mois de septembre. Les Britanniques sont encore très frileux pour venir sur le continent ; ils décident de maintenir leur voyage en France au dernier moment. Nous le constatons sur les réservations. »

Concernant le fret, les chiffres sont moins catastrophiques. « Au cœur de la crise, nous avons maintenu une rotation quotidienne. On



Les touristes anglais ne reviennent qu'au compte-goutte depuis la fin de la quarantaine décrétée le 10 juillet. (Photo d'archives PN)

peut estimer la perte d'exploitation entre 10 et 15 % du trafic habituel. Nous avons maintenu un service minimum de restauration sur le bateau afin de garantir aux chauffeurs routiers la possibilité de manger et boire, car de nombreuses aires d'autoroute étaient fermées au plus fort de la crise. »

La compagnie DFDS, bien que délégataire de service public sur sa liaison Dieppe-Newhaven, a appliqué le chômage partiel parmi ses salariés. « Nous le poursuivons jusqu'à la fin du mois de septembre. Ce sont les personnes travaillant aux activités commerciales sur le bateau qui sont le plus impactées. Pour l'équipage assurant la bonne marche du ferry, le faible nombre de passagers n'a aucune influence sur leur poste de

travail. » Le directeur français n'envisage pas de plan de licenciement comme cela a pu être annoncé. « La compagnie danoise opère une réorganisation générale des postes de travail sur l'ensemble du groupe en fonction de la crise sanitaire et surtout de son évolution. Il est très difficile de se projeter vers l'avenir en ce moment. Nous ne pouvons connaître le comportement des voyageurs, des mesures gouvernementales. Nous naviguons dans une profonde incertitude. Ce que nous pouvons dire, c'est que nous connaissons une situation inédite et que désormais, nous saurons nous adapter en conséquence en toute agilité. »

La région Normandie, en association avec la Bretagne et les Hauts-de-France, s'est également inquiétée des difficultés

rencontrées par les compagnies maritimes, dont DFDS Seaways. « Jamais la saison touristique estivale n'a commencé sous un jour aussi funeste, précise le communiqué. Une réponse conjointe des collectivités et de l'État s'impose pour sauver un secteur essentiel à l'économie : par exemple, la prise en charge par l'État des charges patronales pour les personnels sédentaires. Pour les navigants, il s'agit d'appliquer la loi pour l'économie bleue portée par le député Arnaud Leroy en 2016, accordant une exonération des charges. Cette disposition permettrait aux armateurs de lutter à armes moins inégales face à la concurrence internationale. »

## Jean-Claude Charlo : « Promouvoir la France »

Jean-Claude Charlo reconnaît que l'activité actuelle de DFDS Seaways est déficitaire en raison du faible nombre de passagers engendrant des pertes financières conséquentes. « Moins de fréquentation, c'est moins de passagers à bord. Mécaniquement, c'est moins de ventes sur le bateau, moins de consommations, sans oublier l'aspect psychologique de ceux qui sont sur le bateau et qui restent craintifs pour effectuer des achats. Notre restauration est au service minimum. »

Rappelons que la levée de la quarantaine obligatoire aux touristes allant et venant d'Angleterre est intervenue le 10 juillet 2020, mais réexaminée toutes les trois semaines en fonction de l'évo-



Jean-Claude Charlo espère une bonne promotion de la France. (Photo d'archives PN)

lution de la pandémie. Il ajoute : « Environ 75 % des voyageurs sont des Britanniques. Sur une année, ils dépensent plus de 3 Mds € sur le territoire français. 50 % d'entre

eux ont emprunté soit un ferry, soit Eurotunnel. Il faut développer la promotion de la France en Angleterre, ce que l'Espagne a fait au travers de larges campagnes publicitaires. Je l'ai constaté moi-même en effectuant des séjours à Londres. Il faut mettre les moyens pour redonner l'envie aux Anglais de passer un séjour en France. Cela ne va pas annuler nos pertes financières causées par l'épidémie, mais les atténuer. » C'est aussi l'une des mesures phares défendues par la région Normandie conjointement avec l'État avec un opérateur au travers de l'organisme : Atout France. Autre perspective optimiste prévue par Jean-Claude Charlo : la mise en place du duty-free avec l'enclenchement du

Brexit. « Les modes de consommation ont vraiment changé en vingt ans avec les ventes par Internet qui se sont largement développées. Nous allons nous adapter. Il devrait ouvrir officiellement le 1er janvier 2021, date à laquelle le Royaume-Uni sortira de la zone européenne. Ce ne sera pas comme avant où les voyageurs achetaient un aller-retour sur la journée pour faire leurs courses en France ou sur le bateau, mais le retour du duty-free, je ne le cache pas, sera une bonne chose pour les compagnies maritimes. »

DFDS, avec la mise en place progressive du Brexit, a d'ores et déjà adapté ses services pour les nouvelles mesures administratives.